



***Le CAES de l'ex SNEPC vous propose une sortie moto :
« Gorges du Tarn et parc naturel des Cévennes »
du 14 au 17/05/2026***

Vous aimez les virages, les beaux paysages et les balades en groupe ? Vous souhaitez renforcer vos compétences en matière de sécurité routière, découvrir des villages pittoresques et profiter de la convivialité et de la bonne humeur des campagnes ? Alors cette sortie est faite pour vous !

Programme :

14/05/26 : Arrivée possible dès 13 h00 à l'hôtel mont Aigoual pour 3 nuits en demi-pension. L'établissement possède une piscine découverte mais je crains que l'eau ne soit pas très chaude à cette époque de l'année 😊. Une terrasse est à votre disposition pour prendre un bain de soleil et un garage pour les motos est prévu.



Un pot d'accueil sera organisé par le CAES (horaire à venir) pour faire connaissance et vous informer sur l'organisation du séjour et des règles de sécurité routière à respecter pour les déplacements.

Puis nous dînerons au restaurant de l'hôtel.



15/05/26 : Boucle dans le Nord , nous partons pour 190 km de balade environ (4 heures de moto) dans la vallée du Tarn et le parc naturel des Cévennes. Déjeuner au restaurant « Le petit Paris » à Sainte Enemie puis visite du lieu dit Saint Chély du Tarn et retour à L'Hôtel.



16/05/26 : Boucle dans le Sud de 190 km environ (4 heures de moto). Plusieurs arrêts sont prévus pour observer les panoramas magnifiques notamment le cirque de Navacelles. Après un déjeuner au restaurant « Chez Lucienne » avec vue panoramique sur le cirque, nous visiterons le village de la Couvertoirade.



17/05/26 : Fin du week-end après le petit déjeuner à l'hôtel.

*Tarifs du week-end en pension complète par personne : **du jeudi 14 mai au soir au petit-déjeuner du dimanche 17 mai 2026**. Comme le préconise la Sécurité Routière, il faut faire des pauses, c'est pourquoi une boisson sans alcool est comprise dans le prix lors des arrêts de 10H00 et de 15H30.

-Prix adhérent 2026 en couple ou en duo dans la chambre: 234,00 € / personne

-Prix adhérent 2026 en chambre individuelle: 297 € / personne

-Prix adhérent externe : en couple ou en duo dans la chambre 389 € / personne ou en chambre individuelle 495€ / personne + adhésion 2026 au CAES obligatoire (bulletin d'adhésion + paiement à partir de janvier 2026)

*Ce prix ne comprend pas : le carburant, les boissons (hors celles prévues lors des pauses).

Nombre de places limitée à 20 adhérents internes. Des externes peuvent s'inscrire en plus mais en nombre limité et sous réserve de disponibilité de l'hôtel.

L'inscription doit se faire impérativement dans un premier temps par mail (bulletin d'inscription en pièce jointe) et ensuite par envoi postal du bulletin papier et du/des chèque(s). 6 chèques maxi tous datés du jour de l'inscription et derrière la fin du mois de débit souhaité (de fin novembre à fin avril)

Date limite d'inscription : **15 décembre 2025 par mail :**
caes.mgrandclaude@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION ET CHÈQUE(S)
à envoyer au plus tard pour le **15 décembre 2025 à :**

-Mr GRANDCLAUDE Michel
6, rue Yves Montand 10300 Sainte Savine
Tél. : 06-65-47-60-87





Inscription : Week-end à moto « Gorges du Tarn et parc naturel des Cévennes »

Jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email : _____

Nombre de participants :

Adhérent interne 234,00 € x _____ = _____ €

chambre individuelle 297,00 € x _____ = _____ €

Adhérent externe 389,00 € x _____ = _____ €

Externe ch individuelle 495,00 € x _____ = _____ €

Liste de **tous** les participants

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	MAIL	INTERNE- AYANT DROIT	EXTERNE
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐

Ci-joint (☐) chèque(s) d'un montant de _____ € à l'ordre du « CAES de l'ex-SNEPC »

Date & signature :